

# **RYTHMES SCOLAIRES**

**Pour le retour de la  
semaine à 4 jours  
partout en Loire-Atlantique**



## **MERCREDI 10 JANVIER**

**A partir de 12H00 : rassemblement devant les  
mairies concernées dans le département**

**14H00 : rassemblement devant la préfecture de  
Loire-Atlantique**

**Retour à un cadre national**

**4 jours pour tous  
sur 36 semaines**

# Etat des lieux dans le 44 au 1er septembre 2023

---

**291** écoles publiques sont à 4 jours sur les **548** écoles du département soit **53%** des écoles publiques

Pour info : seules **39** communes restent à 4,5 jours sur les **197** communes ayant une ou des écoles publiques.

## Le SNUDI-FO a combattu cette réforme dès sa mise en place en raison, entre autre :

- des inégalités entre élèves de communes ayant les moyens de miser sur les activités périscolaires et les autres
- du faible impact sur la réduction de l'amplitude horaire, avec en prime une demie journée supplémentaire de travail le mercredi matin conduisant à l'épuisement des élèves et des personnels
- de la mise en concurrence avec les écoles privées qui, bien que largement financées par des fonds publics, n'ont jamais été contraintes à appliquer la semaine de 4,5 jours, avec un impact négatif sur les effectifs des écoles publiques dans certains cas
- de l'inégalité de traitement entre les enseignants : accès restreint aux formations, absence de possibilité de rémunération supplémentaire (pacte) et augmentation des frais (déplacement, garde d'enfants...)

## Le SNUDI FO 44 invite les collègues à :

- participer nombreux aux rassemblements du **10 janvier** devant les mairies **à partir de 12H** et devant la préfecture **à 14h00**
- convoquer un conseil d'école extraordinaire (ou avancer le second conseil d'école) **avant le 18 janvier** pour mettre à l'ordre du jour le retour à la semaine de 4 jours.

**Seul le rapport de force permettra de gagner sur nos revendications et d'améliorer nos conditions de travail.**

Le **SNUDI FO 44**, avec son Union Départementale, écrira aux maires des communes dont les écoles sont à 4,5 jours et demandera une audience au Préfet à l'issue du rassemblement du 10 janvier.